

La conservation des murs à Boignée ...

Le village de Boignée se caractérise par une richesse étonnante en murs et murets! Ce sont ces constructions qui lui donnent son charme et son identité.

Ces nombreuses constructions sont principalement composées de blocs de pierre calcaire ou « pierre bleue », matériau localement disponible.

Afin de garantir la survie de ce maillage pierreux typique du village, il faut agir!

Les démarches déjà entreprises:

En 2005, l'association « **Les Archives de Boignée** » a procédé à un inventaire des murs et murets du village. Les 52 sites distingués permettent d'avoir une vue d'ensemble des matériaux, de la mise en œuvre et de l'état actuel des murs. Si certains murs sont en bon état et bien entretenus, d'autres risquent de (continuer à) se dégrader...



Vous pouvez faire la différence!

Un entretien régulier peut éviter ou ralentir les dégradations. Freiner la croissance intempestive de végétation sauvage sur les murs constitue la démarche la plus importante.

Questions? Idées? N'hésitez pas à prendre contact avec les Archives de Boignée ou avec l'asbl Qualité-Village-Wallonie

Editeur responsable: Alain Delchev - Photos: P. Degée (Les Archives de Boignée)

... un enjeu important !

Beaucoup de villages en Wallonie sont vieux de plusieurs siècles. Le relief, la végétation, les matériaux locaux et les activités leur ont donné un visage typique. Afin de conserver cette diversité, la Région Wallonne a créé le **Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural** (RGBSR). Ce Règlement vise à revaloriser les villages par la sauvegarde des caractéristiques spécifiques du lieu et par l'intégration harmonieuse des nouvelles constructions. Il s'applique à une bonne centaine de villages à travers toute la Wallonie, sélectionnés sur base de critères précis.

Boignée est un de ces villages situés dans le périmètre du RGBSR.

Dans le cadre de ce règlement, la Région Wallonne vous propose des **aides à l'embellissement** (pour les constructions antérieures à 1945).

Ces interventions financières s'appliquent à l'embellissement et à la réfection des façades et toitures, mais également à la **remise en état ou la restitution de murs de clôture ou de soutènement anciens**, sous certaines conditions.

Le montant de l'aide s'élève à 50 % des travaux subsidiés et est plafonné à 5 000 euros.

Les demandes sont traitées par :

Ministère de la Région Wallonne
Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture
Service « Aide à l'Embellissement »
Tél.: 081/33.24.36



QUALITE-VILLAGE-WALLONIE

Moulin d'Argenteau
Chaussée d'Argenteau 21
4601 Argenteau

tél.. 04/379.05.01
Fax : 04/379.11.53
E-mail : qvw@belgacom.net



QUALITE-VILLAGE-WALLONIE
Association sans but lucratif

Murs et murets,



un patrimoine



à sauvegarder



à Boignée



En partenariat avec « **Les Archives de Boignée** »

Avec le soutien de la **Commune de Sombreffe**



Un projet prioritaire du
Programme Communal de Développement Rural

Les murs et murets ...

Pourquoi sauvegarder murs et murets ?

Les murs et murets sont des éléments essentiels des villages et paysages. Par leur présence, ils créent des limites dans le paysage rural et organisent l'espace, tout en lui donnant un caractère unique.

Construits jadis pour des raisons bien précises, ils constituent aussi des traces matérielles de l'ancien usage du lieu.

Sauvegarder un mur ou un réseau de murs, c'est donc **agir pour**:

- préserver la **qualité du paysage, le caractère villageois** et les panoramas typiques de la région.
- garder la mémoire de l'**ancienne organisation spatiale du village** et de ses environs.

Un mur n'est pas l'autre !

Mur de clôture de prairie, mur de fermeture de l'espace-rue, ancienne enceinte de ferme, muret de soutènement ... les murs et murets se déclinent sous différentes formes selon les fonctions qu'ils remplissent.

Leur apparence, différente d'une région à l'autre voire d'un village à l'autre, dépend avant tout de la matière première dont ils sont constitués. Souvent, c'est une carrière ou briqueterie du village qui a permis de les ériger. Ces matériaux locaux déterminent les caractéristiques du mur: la couleur, mais aussi la technique de taille et la finition, la mise en œuvre, ou encore l'application éventuelle d'un enduit. Ainsi, les **murs et murets deviennent l'expression des particularités du village.**

... une richesse ...

Nous sommes tous concernés !

La sauvegarde des murs et murets dans les villages, c'est **une question qui nous concerne tous**. Propriété privée ou copropriété (pour les nombreux murs mitoyens), les murs relèvent de la responsabilité des personnes qui possèdent les parcelles.

Beaucoup de murs ont été démolis pour différentes raisons: rendre l'accès à sa propriété plus facile, obtenir une vue plus dégagée, éviter les risques d'un éventuel effondrement, ...

Ces démolitions qui semblent à première vue innocentes risquent de défigurer les villages en créant des « trous » dans des réseaux et maillages typiques de la région.

Mieux vaut prévenir que guérir

La démarche la plus simple et la plus efficace, c'est prévenir les dégradations par un **entretien régulier** des constructions. L'objectif est d'éviter les principaux risques de dégradation:

La végétation: les plantes qui poussent sur les murs de manière sauvage sont peut-être décoratives, mais elles contribuent à la dégradation de la structure. En s'introduisant dans les joints, leurs racines abîment le mur et préparent le chemin aux infiltrations d'eau.

L'eau: en périodes de gel, l'eau peut faire éclater les joints et faire bouger les pierres. Les dégâts sont alors considérables et les murs risquent de s'effondrer.



... de votre village

Comment agir ?

Il est important d'enlever systématiquement les plantes qui s'installent de manière sauvage dans les joints, de préférence quand elles sont encore petites. Sinon, on



risque de déstabiliser le mur. Quant aux dangers de l'eau, il est primordial de maintenir les éventuels couvre-murs (parfois végétaux!) en état et d'éviter des stagnations d'eau au pied du mur.

Quand un mur est déjà dégradé, on peut soigner la structure même par une **restauration**. L'intervention dépend alors des matériaux utilisés, de leur mise en œuvre mais aussi de la fonction du mur. Pour les murs maçonnés, le liant joue un rôle primordial. **L'usage du mortier de ciment, inadapté aux constructions anciennes, est en tout cas à éviter!** Le ciment, trop dur, pas assez poreux et incompatible avec les matériaux anciens, risque d'accélérer la dégradation du mur. Pour tout entretien d'un mur ancien, renseignez-vous sur les mortiers de chaux.



Une formation à l'entretien des murs sera bientôt organisée par les différents partenaires de ce dépliant.